

## Charte du bénévole

### Ensemble, créons un impact !

Vous avez choisi de nous rejoindre pour partager votre temps et vos compétences, et nous en sommes ravis !  
Ce document clarifie les attentes et les engagements de notre collaboration.

#### L'association CLÉ s'engage à :

- Vous fournir une **information claire** sur l'association, son fonctionnement, sa mission et ses objectifs ;
- Vous accorder le **statut de membre** en signant la charte du bénévole, vous permettant ainsi de participer activement aux travaux de l'assemblée générale ;
- Vous confier une **mission sur-mesure** qui correspond à vos compétences, à vos passions et à vos disponibilités ;
- Vous accompagner dans votre **intégration** au sein de l'équipe des bénévoles, pour que vous vous sentiez pleinement à l'aise ;
- Vous offrir des **formations** et un **accompagnement personnalisé** pour développer vos compétences ;
- Vous assurer une **protection** durant vos activités bénévoles au sein de l'association.

Nous vous remettons ce jour un livret d'accueil et ses annexes pour vous familiariser avec notre univers et nos valeurs.

#### Le bénévole s'engage à :

- **Adopter les valeurs** de l'association et participer activement à la réalisation de ses objectifs ;
- Se sentir **responsable et solidaire** de la mission de l'association, en contribuant à sa promotion et à son rayonnement ;
- Suivre les **formations régulières** proposées et échanger sur les bonnes pratiques pour toujours progresser ;
- Respecter le **rythme des rencontres** fixé, pour une organisation fluide et harmonieuse ;
- Répondre aux **sollicitations ponctuelles** de l'association : nous pourrions faire appel à vous par courriel ou via affichage pour des besoins ponctuels ;
- Respecter la **confidentialité** concernant les informations relatives aux personnes accueillies ainsi qu'au fonctionnement interne de l'association ;
- Adopter une **neutralité totale** : éviter tout signe d'appartenance à un parti politique, une religion ou tout autre système philosophique visible pendant les activités ;
- **Restituer les ressources** prêtées (matériel pédagogique, ouvrages, clés, etc.) dans les délais convenus, en fin de mission ou d'année.

A Ermont, le ...../...../.....

Le bénévole (nom, prénom et signature)

Le directeur de CLÉ